<u>Audits,</u> Conseils

Etudes de Risques

<u>Ingénierie</u>

technique



Phénix Conseils Les spécialistes de l'incendie et des risques







LE CATALOGUE **PHENIX CONSEILS**











Phénix Conseils

Les spécialistes de l'incendie et des risques

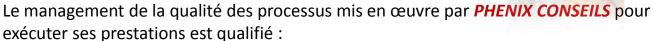




Créée en janvier 2005, la société *PHENIX CONSEILS* est un bureau d'étude spécialisé dans la gestion des risques, l'incendie et l'explosion en milieu industriel, Installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Installations Nucléaires de Base (INB), Etablissements Recevant du Public (ERP) et habitations.

Depuis sa création il y a 13 ans, **PHENIX CONSEILS** n'a cessé de se développer et dispose d'une équipe de professionnels expérimentés.

- Expert Incendie
- Ingénieur Modélisation numérique
- Ingénieur HSE et Ingénieur Sûreté
- Spécialiste Incendie Formateur
- Spécialiste ATEX
- Spécialiste Gestion des Risques Industriels
- Technicien de sécurité





- Certification ISO 9001 version 2015 délivrée par LRQA
- Qualification UTO délivrée par EDF.

phenix-conseils.com









SOMMAIRE

<u>Présentation de Phénix Conseils</u>	2
<u>Sommaire</u>	3/4/5
Audits & Conseils	
Prévention et protection incendie (industrie, ERP, habitations)	6
Visites de prévention incendie « terrain »	7
Organisations des secours, plans et consignes	8
Mises en conformité réglementaire, APSAD	9
Diagnostic d'accessibilité des personnes handicapées	10
Relevés de Densité de Charges Calorifiques (DCC)	11
Analyse des risques aux postes de travail (IPRP)	12
Assistance à maîtrise d'ouvrage	13
Interface avec les Autorités (DRIRE, assureurs, sapeurs pompiers, inspection du travail,	, 14
Commission de sécurité)	
DECI (Défense extérieure contre l'incendie) Etude de conformité et apports de solutions	15
Coordination SSI	16

Le catalogue est interactif, cliquez sur la ligne sélectionnée pour accéder directement à une fiche

17

Sûreté nucléaire



Etudes des Risques

PUI (Plan d'Urgence Interne)





Le catalogue est interactif, cliquez sur la ligne sélectionnée pour accéder directement à une fiche

18
19
20
21
22
2 3
24
25
26
27
28

Dimensionnement de moyens de secours (RIA, sprinkler, désenfumage,

capacités hydrauliques, rétention eaux d'extinction)

29

30



Phénix Conseils Les spécialistes de l'incendie et des risques



Formations
Formation incendie, Maniement des extincteurs

Le catalogue est interactif, cliquez sur la ligne sélectionnée pour accéder directement à une fiche

Formation incendie, Maniement des extincteurs	31
Evacuation	32
Appareils respiratoires isolants (ARI)	33
Permis de feu	34
Explosion (ATEX)	35
Equipier de 1 ^{ère} intervention	36
Equipier de 2 ^{ème} intervention	37
Intervention face aux risques radiologiques et chimiques	38
Gestion et communication de crise	39
Assistance technique	
Assistance technique incendie – Arrêt de Tranche Nucléaire	40

Implantation de détecteurs de fumées dans locaux d'habitation

Assistance technique assurances

41

42

Ingénierie

<u>Etablissements</u> <u>concernés</u> :

- INB.
- INBS.

Cadre juridique:

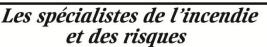
- Loi TSN.
- Décret 2007-1557 du 2
 Novembre 2007.
- Ordonnance du 5 janvier 2012.
- Arrêté du 7 Février 2012.
- Décisions ASN relatives à la maîtrise du risque d'incendie, des nuisances RGE, RDS.
- Arrêté du 26 Septembre 2007.

Nos qualifications:

- Officiers Anciens sapeurs pompiers de Paris.
- Brevet de Prévention Incendie.
- Certificat technique Incendie du CNPP.
- Ingénieurs
 Prévention des
 Risques Industriels
 (PRI).
- Ingénieur AET-Modélisation Numérique.



Phénix Conseils





Démonstration de la maîtrise du risque d'Incendie

En matière de maîtrise des risques liés à l'incendie et pour l'application des dispositions relatives à la démonstration de sûreté nucléaire définies par la réglementation, une démonstration de maîtrise des risques liés à l'incendie est présentée par l'exploitant dans le rapport de sûreté. Cette démonstration justifie que les dispositions de conception, de construction et d'exploitation prises à l'égard des risques liés à l'incendie sont appropriées et définies. Elle comporte les évaluations des conséquences et est établie selon une approche proportionnée l'importance des risques ou inconvénients présentés par l'installation.

OBJECTIF

• Réaliser la démonstration de la maîtrise du risque d'incendie des INB et des INBS.

- Prise en compte des exigences réglementaires.
- Evaluation du risque d'incendie.
- Analyse des quatre niveaux de défense en profondeur.
- Si nécessaire modélisation d'incendie au moyen de logiciels spécialisés.
- Définition des mesures de mise en conformité.



Phénix Conseils

Les spécialistes de l'incendie et des risques

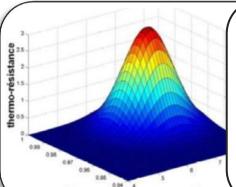


<u>Etablissements</u> <u>concernés</u>:

- INB.
- INBS.
- ICPE.
- ERP IOP.

Nos qualifications :

- Ingénieurs
 Prévention des
 Risques Industriels
 (PRI).
- Ingénieur AET-Modélisation Numérique.

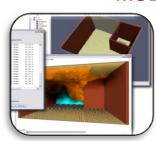


Modélisation Des Phénomènes Dangereux

Depuis de nombreuses années, les techniques de simulations connaissent un développement considérable. La modélisation des phénomènes dangereux permet d'apporter, par le calcul, une aide à la décision. La simulation des scénarios d'accidents permet d'estimer la dispersion des fumées, les températures et pressions, les flux thermiques et les concentrations toxiques lors d'incendies ou d'explosions.

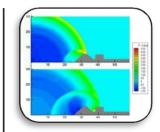
L'utilisation de nouveaux outils technologiques couplée à l'expérience et le savoir-faire de nos Experts, permettent d'assurer des résultats recevables, cohérents et justifiés lors de nos études.

MODELISATION INCENDIE



- Calculs des flux thermiques rayonnés prise compte des avec caractéristiques propres aux combustibles, de la configuration et des modes de stockage, de la topographie du site, des caractéristiques des bâtiments ou des procédés...
- Etude des Effets Dominos.
- Calcul de la montée en Température des Structures.
- Calcul de la montée en pression dans le local.
- Dispersion de fumée et désenfumage.
- Phénomènes Backdraft et Flashover.
- Calcul des surpressions dans les réseaux de ventilation.

MODELISATION EXPLOSION



- Calcul des effets de surpressions liés à l'explosion d'un local ou d'une atmosphère de gaz inflammable et zonage.
- Calcul des effets thermiques et des effets de surpressions générés par un phénomène de type BLEVE, UVCE, boule de feu.
- Utilisation du modèle équivalent TNT ou du modèle "multy-energy" du TNO suivant le scénario considéré.

phenix-conseils.com

lngénierie

Publics concernés:

 Le Maire et les élus locaux.

Cadre juridique:

- Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.
- Décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005.

Nos qualifications:

- Officiers Anciens sapeurs pompiers de Paris.
- Ingénieurs
 Prévention des
 Risques Industriels
 (PRI).
- DUT Hygiène et Sécurité.
- DESS Droit de la Protection Civile et des Risques.



Phénix Conseils Les spécialistes de l'incendie

Les spécialistes de l'incendie et des risques





Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le maire est tenu légalement d'adopter des politiques destinées à réduire les risques, se traduisant par des actions de prévention, de précaution et de protection des personnes et des biens. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est là pour mettre en œuvre une organisation prévue à l'avance au niveau communal, en cas de survenance d'évènements graves, afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

OBJECTIF

• Assister le Maire dans la réalisation et la mise en pratique de son PCS.

- Evaluation et diagnostic des risques et des moyens communaux disponibles.
- Mise en place d'une cellule de crise communale.
- Travail sur l'alerte et l'information des populations.
- Elaboration des documents opérationnels d'aide à la gestion de la crise.
- Préparation à la communication de crise.
- Formation / Information du personnel et des acteurs devant prendre part à la crise.
- Exercices et entrainements visant le maintien opérationnel du PCS.

<u>Publics concernés</u>:

- Chefs d'Etablissements scolaires.
- Directeurs d'école.

Cadre juridique:

 Circulaire du 29 mai 2002 éditée dans le BO hors série n° 3 du 30 mai 2002.

Nos qualifications:

- Officiers Anciens sapeurs pompiers de Paris.
- Ingénieurs
 Prévention des
 Risques Industriels
 (PRI).
- DUT Hygiène et Sécurité.
- DESS Droit de la Protection Civile et des Risques.



Phénix Conseils Les spécialistes de l'incendie et des risques





Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Dans chaque école, le Directeur d'école, dans le cadre du Conseil des maîtres, doit élaborer un Plan Particulier de Mise en Sûreté qui sera présenté au Conseil d'école.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté permet de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

OBJECTIF

• Assister le Directeur d'école dans la réalisation et la mise en pratique de son PPMS.

- Connaître les risques majeurs auxquels l'établissement est exposé.
- Repérer les lieux importants sur un plan de masse (lieux de mise à l'abri, organes de coupure, ...).
- Constituer une cellule de crise (identifier les personnes référentes et leurs missions).
- Rédiger des fiches réflexes (détailler les actions à mettre en œuvre).
- Recenser les ressources (matériels, annuaire de crise et moyens de communication).
- Informer la communauté scolaire et les parents d'élèves.

Publics concernés:

Les responsables d'établissements ICPE.

- septembre 1977 Modifié.
- Code de l'environnement :
 - Art R. 512-29.

Nos qualifications:

- Officiers Anciens sapeurs pompiers de Paris.
- Ingénieurs Prévention des **Risques Industriels** (PRI).
- DUT Hygiène et Sécurité.
- DESS Droit de la Protection Civile et des Risques.



Phénix Conseils

Les spécialistes de l'incendie et des risques



Cadre juridique: Décret du 21

Plan d'Opération Interne (POI)

Plan d'Opération Interne (POI) définit les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires que les responsables de l'établissement doivent mettre en œuvre pour protéger leur personnel, les populations et l'environnement.

Le POI permet de d'accroître l'efficacité d'intervention des secours spécialisés. Il peut réduire significativement les pertes matérielles et diminuer les coûts de pertes d'exploitation.

OBJECTIF

Assister le chef d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) dans la réalisation de son POI.

PROGRAMME

- Visite du site et entretien avec les responsables pour recueil des données nécessaires à l'étude.
- Analyse de la situation à partir des études d'impacts et de dangers existantes ou réalisation de ces études si nécessaire.
- Organisation de la gestion de crise.
- Organisation de la communication de crise.
- Organisation de la lutte contre les sinistres.
- Liaison avec les secours extérieurs.
- Définition des moyens et équipements à mettre en œuvre.
- Confection des dossiers et plans.
- Validation et exercices de suivi triennal du POI.

phenix-conseils.com ingénierie.audits.conseils.formations

ngénierie

<u>Etablissements</u> concernés :

Les sites nucléaires.

Cadre juridique:

- Décret du 21 septembre 1977 Modifié.
- Code de l'environnement :
 - Art R. 512-29.

Nos qualifications:

- Officiers Anciens sapeurs pompiers de Paris.
- Ingénieurs
 Prévention des
 Risques Industriels
 (PRI).
- DUT Hygiène et Sécurité.
- DESS Droit de la Protection Civile et des Risques.



Phénix Conseils

Les spécialistes de l'incendie et des risques



Plan d'Urgence Interne (PUI)

L'exploitant d'une installation nucléaire de base a la responsabilité de la sûreté et de la radioprotection au sein de son installation. A ce titre, il doit avoir mis en place l'organisation de l'intervention en cas d'accidents à l'intérieur de son établissement. Les dispositions prises font l'objet d'un document officiel, Le Plan d'Urgence Interne (PUI).

OBJECTIF

Assister l'industriel responsable d'un site nucléaire dans la réalisation de son PUI.

- Visite du site et entretien avec les responsables pour recueil des données nécessaires à l'étude.
- Analyse de la situation à partir des études d'impacts et de dangers existantes ou réalisation de ces études si nécessaire.
- Organisation de la gestion de crise.
- Organisation de la communication de crise.
- Organisation de la lutte contre les sinistres.
- Liaison avec les secours et les Autorités extérieures.
- Définition des moyens et équipements à mettre en œuvre.
- Confection des dossiers et plans.
- Validation et exercices de suivi triennaux du PUI.

<u>Etablissements</u> <u>concernés</u>:

- Tous types d'entreprises et sites industriels et nucléaires.
- ERP IOP.
- Habitations.

<u>Cadre</u> Réglementaire :

- Code du Travail.
- Normes techniques.
- DTU.
- Règles APSAD.

Nos qualifications:

- Agrément INSSI du CNPP.
- Brevet de Prévention Incendie.
- Certificat technique incendie du CNPP.



<u>Phénix Conseils</u>

Les spécialistes de l'incendie et des risques





Dimensionnement des Moyens de Secours

La **définition** et le **dimensionnement des moyens de secours** nécessaires à la protection d'un établissement doivent répondre à une réglementation et à des règles techniques de plus en plus complexes. Nos Spécialistes assistent le chef d'établissement afin de définir **au meilleur coût** le dimensionnement des moyens de secours nécessaires.

OBJECTIFS

- Définir et dimensionner au meilleur coût les moyens de secours nécessaires à la protection de l'établissement.
- Assister le chef d'établissement dans les relations avec les installateurs et les assureurs.

PROGRAMME

- Définir les moyens de secours réglementaires ou nécessaires.
- Définir les règles techniques applicables.
- Réaliser les calculs de dimensionnement et d'implantation de ces moyens de secours.
- Réaliser ou assister la rédaction des cahiers des charges (CCTP, APS, APD, DCE).
- Vérifier et valider les dossiers techniques élaborés par les installateurs.
- Elaborer et participer aux essais de mise en service.

RIA, sprinkler, désenfumage, extincteurs, éclairages de sécurité, installations fixes de lutte contre l'incendie (eau, gaz, poudres), moyens hydrauliques, rétention eaux d'extinction, ...